

Ardenne méridionale, nouvelle identité

NAMUR-LUXEMBOURG En route pour un parc naturel trans-provincial

- Neuf communes namuroises et luxembourgeoises veulent créer un vrai territoire identitaire.
- Et cela devra passer par le statut de Parc naturel.

Huit communes namuro-luxembourgeoises se sont associées récemment au sein de la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon, à savoir Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul et Vresse-sur-Semois. Désormais, un autre projet renforce ce territoire autrefois baptisé du nom de ses trois rivières « Semois, Lesse et Houille ». Wellin a d'autre part rejoint ce groupe des huit pour former un vaste territoire de 35.000 âmes, sous le nom d'Ardenne méridionale, le tout derrière un logo original qui symbolise à de multiples titres ses réalités.

L'objectif est de dynamiser ce territoire en s'appuyant sur ses atouts et besoins communs. « Je suis très satisfait de cet aboutissement, dira David Clarinval, député-bourgmestre de Bièvre. Cette réflexion mûrit depuis quelques années. Nos trois communes du sud-namurois sont culturellement, économiquement et socialement tournées vers la province de Luxembourg mais la frontière provinciale était jusqu'ici infranchissable ! On a voulu y remédier, c'est un vrai choix de co-



Les élus de l'Ardenne méridionale travaillent depuis quelques années pour que ce territoire ait une vraie identité et développe des projets communs, au-delà des frontières provinciales. © J.-L. B.

hérence territoriale. »

Pour mettre en œuvre ce territoire de projets voulu par les élus, deux outils vont fonctionner de commun accord : le groupe d'action locale (GAL) Ardenne méridionale et le projet de parc naturel du même nom. Le premier est chapeauté par une ASBL associant des partenaires privés et publics, comme le veut la législation régionale, et visera la concrétisation de projets à finalité socio-économique soutenus par l'Europe et la Région, qu'ils soient agricoles, sylvicoles, touristiques,

d'insertion socio-professionnelles.

Le projet de parc naturel sera quant à lui porté par l'association de projet regroupant les neuf communes. Et comme tous autres parcs wallons, l'objectif sera de préserver et valoriser les qualités remarquables du territoire, dans un esprit de développement socio-économique durable. Mais cette identité devra passer par les forces vives de la région, tous azimuts, pour qu'elles portent réellement le concept au-delà des pouvoirs publics. Les

projets dépendront du contenu du futur plan de gestion, à construire.

Rétroactes pour ce projet. Les premières discussions ont eu lieu dans le cadre de la zone de police Semois et Lesse. Puis Bièvre et Vresse ont rejoint le processus pour former, dès 2011, un groupe de huit communes songeant à un parc naturel. Les contacts se sont poursuivis, pour créer une association de projets, structure plus légère qu'une intercommunale, que Gedinne a rejoint début 2015. Fin 2016, Thierry Jaumain

LOGO

Une empreinte digitale

Le logo du GAL et du Parc est une empreinte digitale bleu-gris-vert. Pour souligner la présence humaine sur le territoire, pour son côté visuel accrocheur et original, pour montrer la direction que veut prendre l'Ardenne méridionale, à savoir « une politique volontariste, des projets pour et par ses habitants et acteurs », parce « qu'une empreinte digitale est unique ». Tous ces sillons mettent en évidence certaines spécificités: les méandres des rivières, les feuilles de schiste et d'ardoise, l'occupation du



sol et l'importance des forêts, l'agriculture d'élevage. Des sillons qui représentent aussi des courbes de niveau, des cernes de bois une cible amenant le regard au centre du logo, en lien avec la thématique du GAL, « recentrer le territoire ». Un territoire de 9 communes, de 35.727 habitants, de 944 km², composé de 60 % de forêts et de 31% de surfaces agricoles.

devenait coordinateur du Parc, Hélène Poncin étant son homologue côté GAL.

« Le thème fédérateur du GAL est clair : créer des alliances nouvelles, tant internes qu'externes, pour être un territoire « au milieu de » et plus « au bout de », note le duo. Il poursuivra trois

Deux outils fonctionneront de commun accord : le groupe d'action locale et le futur parc naturel

objectifs majeurs : viser le développement endogène, créer de la valeur ajoutée sur base des ressources locales et étoffer l'offre et la fréquentation de services et projets d'insertion. Des fiches-projets viseront ces objectifs. En agriculture-sylviculture, par la

création de coopératives et circuits-courts, par le développement de filières de diversification (atelier de découpe de viande, de valorisation de légumes), notamment. Mais d'autres projets sont dans les cartons en matière touristique, d'insertion socio-professionnelle, de communication.

Le Parc naturel doit, lui, élaborer son plan de gestion. Un comité d'étude avec des acteurs de terrain et des élus sera créé, avec une première réunion le 14 mars. Un appel à idées est par ailleurs ouvert à tous pour connaître les besoins du terrain. Les formulaires (blog, sites communaux, facebook) doivent être rendus pour le 30 avril. L'espoir est d'être reconnu comme Parc par la Région wallonne avant fin 2018. ■

JEAN-LUC BODEUX